

Envoi par télécopieur  
1 450 491-3040

Québec, le 8 juillet 2008

Monsieur Yvan Patry, préfet  
MRC de Deux-Montagnes  
400, boul de Deux-Montagnes  
Deux-Montagnes (Québec)  
J7R 7C2

**Objet : Projet de construction d'une ligne à 315 kV, la ligne Chénier-Outaouais**

Monsieur le Préfet,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet vous adresse la demande suivante :

Le projet serait-il conforme aux affectations et objectifs prévus au schéma d'aménagement en vigueur et serait-il compatible, s'il y a lieu, avec le projet de schéma d'aménagement et de développement révisé et le ou les règlements de contrôle intérimaire ?

Une réponse de votre part serait appréciée d'ici le 18 juillet prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission